

PROCURE Alliance vous remercie de votre don de valeurs mobilières. Selon les règlements sur les impôts actuels, votre don de valeurs mobilières est exempt d'impôt sur les gains en capital seulement lorsque vous transférez les valeurs *en nature*.

Un reçu officiel aux fins de l'impôt sera émis selon la date de signature du présent document, qui servira aussi à établir la valeur du don, calculée selon le cours de clôture des actions à cette date. Si les actions sont dans une devise autre que le dollar canadien, le taux de change utilisé sera celui publié par la Banque du Canada à cette même date.

Pour faire un don d'actions, suivez ces étapes simples :

1. Informez PROCURE en adressant un courriel à info@procure.ca à l'attention du Service à la clientèle de PROCURE.
2. Veuillez demander à votre institution financière de compléter le transfert des actions en nature en lui faisant parvenir ce document signé.
3. Si vous avez des questions sur le processus de transfert des valeurs, veuillez communiquer avec nous au 1 855-899-2873.

Votre courtier peut communiquer avec nous directement ou si vous le préférez, nous pouvons communiquer avec votre courtier pour vous aider à faire votre don.

INFORMATIONS DU DONATEUR

Tous les champs sont obligatoires

Prénom et nom du donateur			
Nom de l'entreprise		Cochez cette case si le reçu doit être émis au nom de l'entreprise	☐
Adresse			
Ville			
Province		Code postal	
Adresse courriel			
Numéro de téléphone	()		

VALEURS MOBILIÈRES TRANSFÉRÉES DE:

Tous les champs sont obligatoires

Nom de l'institution			
Numéro du compte de placement			
Personne-ressource			
Numéro de téléphone			
Nom des valeurs			
# d'actions / unités		CUSIP / Symbole:	

VALEURS MOBILIÈRES TRANSFÉRÉES À :

Valeurs mobilières Desjardins Inc. (VMD)
 Télécopieur : 514 842-4929 ou 1 877 842-4929
 CUID CDS : VMDM DTC : 5028
 Numéro de compte: VMD (CAD) : 7GGE8A0 CAD | VMD (USD) : 7GGE8B8 USD
 Personne-ressource : Sameh El Tannir / Courriel : sameh.el.tannir@desjardins.com

Signature		Date de signature:	
		<i>Cette date servira à établir la valeur du reçu fiscal, basée sur le cours de l'action à la clôture des marchés à cette journée.</i>	